

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 25 novembre 2016 relatif à la composition nominative du jury de l'examen de fin de formation des élèves-directeurs et élèves-directrices d'hôpital de la fonction publique hospitalière

NOR : AFSN1630967A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2003 modifié relatif au déroulement du cycle de formation théorique et pratique des élèves-directeurs de classe normale et à l'organisation de l'examen de fin de formation,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen de fin de formation des élèves-directeurs et élèves-directrices d'hôpital de classe normale au titre de l'année 2016, est composé comme suit :

Mme Anne-Marie ARMANTERAS-DE SAXCÉ, directrice générale de l'offre de soins, présidente, ou son représentant (Paris).

Mme Danielle TOUPILLIER, directrice générale du Centre national de gestion, ou son représentant (Paris).

Mme Huguette VIGNERON-MELEDER, membre de l'inspection générale des affaires sociales (Paris).

M. Alain MOURIER, directeur d'hôpital, responsable de la filière directeurs d'hôpital, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Mme Karine GALLOPEL-MORVAN, professeure des universités de l'institut du management à l'École des hautes études en santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine).

M. Michel LOUAZEL, directeur adjoint, chargé de la formation à l'institut du management de l'École des hautes études en santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Pr Patrick PLADYS, chef du pôle femme-enfant au centre hospitalier universitaire de Rennes (Ille-et-Vilaine).

M. Thibault DOUTE, directeur du centre hospitalier départemental de Vendée (Vendée)

M. Florent FOUCARD, directeur du centre hospitalier de Vierzon (Cher).

Mme Laurence JAY-PASSOT, directrice du centre hospitalier de Fougères (Ille-et-Vilaine).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 25 novembre 2016.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,
D. TOUPILLIER*